

17.06.2012 - 13:13 Uhr

Votations fédérales - comparis.ch appelle au rejet de la loi sur le Managed Care le 17 juin 2012 - On attend dorénavant des propositions attrayantes

Zürich (ots) -

Après le « non » à la loi relative au Managed Care, on attend des médecins et des hôpitaux, mais aussi des caisses maladie, qu'ils proposent des idées innovantes. Il s'agit de propositions attrayantes pour le Managed Care, qui permettraient d'amortir l'augmentation des coûts des produits et prestations de santé sans que la qualité n'en soit affectée. On attend de la classe politique une solution immédiate à la pléthore de médecins venant de l'étranger : par exemple avec le retrait de l'obligation de contracter pour les spécialistes.

Le compromis sur la politique de santé concernant le Managed Care n'a pas trouvé grâce aux yeux des électeurs. Toutefois, un rejet n'affectera d'aucune façon ce modèle avant-gardiste qu'est le Managed Care. Les avantages concernant la coordination, la qualité des prestations médicales et l'amortissement des coûts représentent des aspects trop importants pour les patients et les cotisants. Plus on attend, plus les assurés choisissent les soins intégrés à leur assurance de base. Felix Schneuwly, expert en assurances maladie de comparis.ch, le comparateur sur Internet, en est convaincu : « Managed Care est d'ores et déjà la réalité sous de nombreux aspects et restera un succès ; mais sans loi, ça ira seulement un peu plus lentement ».

La pléthore de médecins menace

Dans l'intérêt des cotisants, il convient d'appliquer rapidement des mesures efficaces qui permettraient de limiter la menace que représente la pléthore de médecins, qui parfois surgit des pays voisins. Un nombre trop important de spécialistes agréés fait grimper les prix des prestations de santé. En début d'année, une suspension d'autorisation des spécialistes a été levée. D'après les premiers chiffres publiés par SantéSuisse, jusqu'à fin mai, 856 spécialistes ont déjà obtenu une autorisation. L'année dernière, il n'y en avait eu que 312 dans le même espace de temps. Le Managed Care avait également pour objectif de maîtriser ce problème sans devoir à nouveau recourir à une suspension d'autorisations. « Le système de santé suisse menace maintenant de tomber dans un système de self-service de spécialistes », déclare Felix Schneuwly.

Cependant, il serait tout à fait inopportun de considérer le « non » d'aujourd'hui comme le signal d'une nouvelle introduction de la suspension d'autorisation de médecins. « Parmi les partisans du « oui », les médecins établis de longue date souhaitent une suspension d'autorisation simplement pour se protéger de la concurrence plus jeune », explique Felix Schneuwly de comparis.ch. Une solution adaptée serait de renforcer l'obligation de contracter pour les spécialistes : « Il s'agirait d'une loi minime qui créerait une concurrence plus équitable entre les spécialistes, sans que les cotisants en fassent les frais », précise Schneuwly.

Place à l'innovation et à la concurrence entre les caisses d'assurance maladie

« La campagne de l'alliance pour le « non » a seulement obtenu que le Managed Care ne soit pas géré de manière trop ferme », déclare Felix Schneuwly. Ce sont à présent les prestataires astucieux qui sont favorisés. Des médecins jusqu'aux hôpitaux, pharmacies et fournisseurs de prestation Spitex en coopération avec les caisses d'assurance maladie, ils ont la capacité d'accélérer eux-mêmes la coordination des traitements médicaux. Un modèle innovant pourrait être par exemple le forfait global de soins hospitaliers pour les malades chroniques. Le Managed Care doit maintenant faire ses preuves sur le marché. « Grâce à de nouvelles propositions, les caisses d'assurance maladie ont la possibilité de se distinguer positivement de la concurrence », explique Felix Schneuwly.

Contact:

Felix Schneuwly,
Expert en assurances maladie
Téléphone portable : 079 600 19 12
E-mail : felix.schneuwly@comparis.ch
www.comparis.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100720290> abgerufen werden.